DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LA RÉFECTION D'UNE TOITURE

I. Rappel des règles d'attribution de subvention pour les réfections de toiture

Actions éligibles :

- réalisation d'une toiture en lauzes de schiste ou en lauzes calcaire en cœur de parc ;
- travaux de renforcement de la charpente dus à la pose d'une toiture en lauze.

Critères ou conditions d'attribution (modalités de déroulement…)

- visite du site, échanges techniques et étude du projet par votre référent *Architecture et Travaux* au sein du Parc national,
- application d'un forfait d'aide au m² de toiture, suivant la nature du matériau utilisé :
  - 120 € /m² pour des lauzes de schiste neuves,
  - 70 € /m² pour des lauzes de récupération (notamment sur le chantier),
  - 180 € /m² pour des lauzes calcaire ou granite.
- un forfait pour éléments singuliers est rajouté **hors plafond** pour les éléments suivants :
  - 30 €/ml pour la réalisation de faîtage
  - 30 €/ml pour la mise en place de lauzes de rives
  - 65 €/ml pour la réalisation d'arêtiers
  - 130 €/ml pour la réalisation de noues tournantes
  - 20 €/m² pour la réalisation de toitures coniques
- dossier reçu complet.

Taux d'aide :

- 100 % du forfait pris en charge pour les bâtiments dont l'usage est permanent (habitat, activité)
- 30 % du forfait pris en charge pour les bâtiments dont l'usage est temporaire (gîtes, résidence secondaire...)
- les aides sont plafonnées à 8 000 € (hors éventuels forfaits spécifiques pour éléments singuliers).

II. Les documents à fournir

- Demande de subvention
- Devis détaillé (lot couverture)
- RIB
- Plan de localisation et photos du bâtiment concerné par la demande
- Usage du bâtiment (fournir une copie du dernier avis de taxe foncière du local concerné par la demande de subvention)
- Pour les collectivités et associations : délibération du conseil municipal, ou CA, ... en y intégrant le plan de financement.

L'instruction de la demande de subvention ne pourra débuter que si le dossier est reçu complet.

Dossier à transmettre à l'adresse suivante :

Parc national des Cévennes
SG (subvention)
6 bis place du Palais
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

ou par internet : **sdd.urbanisme@cevennes-parcnational.fr**

DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LA RÉFECTION D'UNE TOITURE

Identification du demandeur :

- NOM :
- Prénom :
- adresse principale :
- téléphone fixe :
- téléphone portable :
- mél :
- statut du pétitionnaire (agriculteur, artisan, habitant, collectivité …) :
- récupération de la TVA : ☐ Oui ☐ Non

Description du bâtiment concerné :

- Adresse des travaux (si différente de l'adresse principale) :
- Bâtiment concerné :
- Usage du bâtiment :
  - > professionnel : ☐ Oui ☐ Non

    Type d'activité prévue dans le local concerné :
  - > habitation :

    ☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire

    ou

    ☐ Location à l'année ☐ Location saisonnière
  - > autre : ……
- Surface toiture :

Montant total du projet :

	Montant
Montant total des dépenses HT	
Montant total des dépenses TTC	

Pour les particuliers :

		Financement
Fonds personnels	Apport personnel ou prêt bancaire	
		oui / non
Fonds publics	Fondation du patrimoine	
	Autre aide publique (ADEME...)	
	Aide du Parc national des Cévennes	

Pour les associations et collectivités :

Fournir le plan de financement, ainsi que la délibération de demande de subvention.

A , le

signature